



Situation sanitaire

FO Justice a été informé de la découverte d'un cas de tuberculose parmi la population pénale.

Cette situation soulève de nombreuses interrogations légitimes. Le détenu concerné était présent dans l'établissement depuis plusieurs mois avant son diagnostic et a été amené à côtoyer de nombreux détenus ainsi que de nombreux personnels dans le cadre normal de la vie en détention.

L'inquiétude est d'autant plus forte que ce détenu a fait preuve d'un comportement particulièrement problématique envers les agents, allant jusqu'à tenter de cracher sur certains d'entre eux.

FO Justice s'interroge également sur la décision de placer ce détenu au quartier arrivants. Ce secteur, déjà fortement sollicité, fonctionne régulièrement avec un agent seul. Une telle décision ne peut être prise sans que les conséquences pour les personnels concernés soient pleinement prises en compte. Idem concernant les conditions de transfert à l'UH.

Dans un contexte où les informations disponibles demeurent partielles, il est indispensable d'apporter rapidement toutes les garanties nécessaires aux agents.

FO Justice demande qu'une campagne de dépistage soit immédiatement proposée à l'ensemble des personnels susceptibles d'avoir été exposés. Nous demandons également que les détenus ayant pu être en contact avec le cas détecté bénéficient eux aussi des examens nécessaires afin d'écarter tout risque de propagation.

La santé et la sécurité des personnels ne doivent jamais être traitées comme des variables d'ajustement. Les agents ont besoin de certitudes, de transparence et de mesures concrètes.

FO Justice Val-de-Reuil restera particulièrement vigilant sur l'évolution de ce dossier et continuera à défendre sans concession la protection des personnels.

ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026
JE VOTE **FO Justice**

FO RÉSISTER
FO RIEN LÂCHER !



L'ACTION, LE RESPECT, L'ÉQUITÉ POUR TOUS LES PERSONNELS